



These Test Guidelines have been superseded by a later version. The latest adopted version of Test Guidelines can be found at http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp

Ces principes directeurs d'examen ont été remplacés par une version ultérieure. La version adoptée la plus récente des principes directeurs d'examen figure à l'adresse suivante : http://www.upov.int/test_guidelines/fr/list.jsp

Diese Prüfungsrichtlinien wurden durch eine neuere Fassung ersetzt. Die neueste angenommene Fassung von Prüfungsrichtlinien ist unter http://www.upov.int/test_guidelines/de/list.jsp zu finden.

Las presentes directrices de examen han sido reemplazadas por una versión posterior. La versión de las directrices de examen de más reciente aprobación está disponible en http://www.upov.int/test_guidelines/es/list.jsp.

UPOV

TG/224/1

ORIGINAL: anglais

DATE: 2005-04-06

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

GINSENG

Code UPOV : PANAX_GIN

Panax ginseng C.A. Meyer

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autre(s) nom(s) commun(s) * :

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Panax ginseng</i> C.A. Meyer	Ginseng	Ginseng	Ginseng	Ginseng

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATÉRIEL REQUIS.....	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4 Protocole d'essai	4
3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ.....	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité	5
4.3 Stabilité	5
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5 Légende.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	14
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères	14
8.2 Explications portant sur certains caractères	14
8.3 Cycle de développement du ginseng.....	20
9. BIBLIOGRAPHIE.....	21
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	22

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Panax ginseng* C.A. Meyer.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

200 grammes ou 0,4 litre de semences.

2.4 Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.5 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.6 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

3.2.1 En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Stade de développement pour l'observation

Toutes les observations doivent être effectuées sur des plantes de quatre ans (voir le chapitre 8.3).

3.3.3 La méthode recommandée pour l'observation du caractère est indiquée par l'un des codes suivants dans la deuxième colonne du tableau des caractères :

- MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes
- VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 60 plantes au moins, qui doivent être réparties en trois répétitions.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin du cycle de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 20 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être réalisés pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, quantitatif ou pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2. Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 3% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 60 plantes, quatre plantes hors types sont tolérées.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Tige : pigmentation anthocyanique (caractère 3)
- b) Baie : époque de maturité (caractère 20)
- c) Baie : couleur (à maturité complète) (caractère 21)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

6.4.1 Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG : Mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes – voir le chapitre 3.3.4

MS : Mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes – voir le chapitre 3.3.4

VG : Évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes – voir le chapitre 3.3.4

VS : Évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes – voir le chapitre 3.3.4

(a)-(b) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. MS	Plant: length of stem	Plante: longueur de la tige	Pflanze: Länge des Stengels	Planta: longitud del tallo		
(+)						
QN	short	courte	kurz	corto	Yunpoong	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Gumpoong, Mimaki	5
	long	longue	lang	largo	Chunpoong	7
2. VS	Plant: number of stems	Plante: nombre de tiges	Pflanze: Anzahl Stengel	Planta: número de tallos		
(+)						
QN	predominately 1	le plus souvent, 1	vorwiegend 1	predominantemente 1	Chunpoong	1
	predominately 2	le plus souvent, 2	vorwiegend 2	predominantemente 2		2
	predominately 3	le plus souvent, 3	vorwiegend 3	predominantemente 3	Yunpoong	3
3. VG	Stem: anthocyanin coloration	Tige: pigmentation anthocyanique	Stengel: Anthocyanfärbung	Tallo: pigmentación antociánica		
(*)						
QL	absent	absente	fehlend	ausente	Gumpoong	1
	present	présente	vorhanden	presente	Chunpoong, Gopoong	9
4. VG	Stem: distribution of anthocyanin coloration	Tige: répartition de la pigmentation anthocyanique	Stengel: Verteilung des Anthocyan	Tallo: distribución de la pigmentación antociánica		
PQ	on lower part only	sur la partie inférieure uniquement	nur am unteren Teil	sólo en la parte inferior	Chunpoong	1
	on lower and upper part	sur les parties inférieure et supérieure	am unteren und am oberen Teil	en las partes inferior y superior		2
	on upper part only	sur la partie supérieure uniquement	nur am oberen Teil	sólo en la parte superior		3
	along the whole stem	sur toute la longueur de la tige	am ganzen Stengel	a lo largo de todo el tallo	Gopoong	4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
5. MS	Stem: number of leaves	Tige: nombre de feuilles	Stengel: Anzahl Blätter	Tallo: número de hojas		
QN (a)	few	peu nombreuses	gering	escaso		3
	medium	moyennement nombreuses	mittel	medio	Chunpoong, Mimaki	5
	many	nombreuses	groß	abundante		7
6. MS	Petiole: length	Pétiole: longueur	Blattstiel: Länge	Peciolo: longitud		
(+)						
QN (a)	short	court	kurz	corta		3
	medium	moyen	mittel	media	Mimaki	5
	long	long	lang	larga		7
7. (+)	Petiole: attitude in relation to peduncle	Pétiole: port par rapport au pédoncule	Blattstiel: Haltung im Verhältnis zum Blütenstandsstiel	Peciolo: porte en relación con el pedúnculo		
QN (a)	erect	dressé	aufrecht	erecto	Chunpoong	1
	semi erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Yunpoong	3
	spreading	demi-étalé	schräg abstehend	rastrero		5
8. VG (+)	Leaf: presence of stipules	Feuille: présence de stipules	Blatt: Vorhandensein von Nebenblättern	Hoja: presencia de estípulas		
QN (a)	absent or very few	absentes ou très rares	ausente o muy pocas	con los niveles	Chunpoong	1
	medium	moyennes	mittel	media		2
	many	nombreuses	viele	muchas	Yunpoong	3
9. VG	Leaf: blistering of surface	Feuille: cloûre de la surface	Blatt: Blasigkeit der Oberfläche	Hoja: abullonado de la superficie		
QN (a)	weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyenne	mittel	medio		5
	strong	forte	stark	fuerte		7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
10. VG	Leaf: intensity of green color	Feuille: intensité de la couleur verte	Blatt: Intensität der Grünfärbung	Hoja: intensidad del color verde		
QN (a)	light	claire	hell	clara	Chunpoong	3
	medium	moyenne	mittel	media	Mimaki, Yunpoong	5
	dark	foncée	dunkel	oscura	Gumpoong	7
11. VG	Leaflet: length	Foliole: longueur	Blattfieder: Länge	Folíolo: longitud		
(+)						
QN (b)	short	courte	kurz	corto	Yunpoong	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Chunpoong, Mimaki	5
	long	longue	lang	largo	Gumpoong	7
12. VG	Leaflet: width	Foliole: largeur	Blattfieder: Breite	Folíolo: anchura		
(+)						
QN (b)	narrow	étroite	schmal	estrecho	Yunpoong	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Chunpoong, Mimaki	5
	broad	large	breit	ancho	Gumpoong	7
13. VG	Leaflet: shape	Foliole: forme	Blattfieder: Form	Folíolo: forma		
(+)						
PQ (b)	narrow elliptic	elliptique étroit	schmal elliptisch	elíptica estrecha		1
	broad elliptic	elliptique large	breit elliptisch	elíptica ancha	Chunpoong	2
	spatulate	spatulée	spatelförmig	espatulada		3
14. VG	Leaflet: shape in cross section	Foliole: forme en coupe transversale	Blattfieder: Form im Querschnitt	Folíolo: forma de la sección transversal		
(+)						
QN (b)	concave	concave	konkav	cóncava	Chunpoong	1
	plane	plane	gerade	plana	Sunpoong	2
	convex	convexe	konvex	convexa	Yunpoong	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
15. VG	Leaflet: serration of margin	Foliole: dentelure du bord	Blattfieder: Randeinschnitte	Folíolo: aserrado del borde		
QN (b)	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	medium	moyenne	mittel	medio	Chunpoong	2
	strong	forte	stark	fuerte		3
16. MG	Time of flowering	Époque de la floraison	Zeitpunkt der Blüte	Época de floración		
(*) (+)	early	précoce	früh	precoz	Chunpoong	3
QN	medium	intermédiaire	mittel	media	Gumpoong, Mimaki	5
	late	tardive	spät	tardía		7
17. VG (*) (+)	Peduncle: length	Pédoncule: longueur	Blütenstandsstiel: Länge	Pedúnculo: longitud		
QN	short	court	kurz	corto	Yunpoong	3
	medium	moyen	mittel	medio	Gumpoong, Kaishusan, Mimaki	5
	long	long	lang	largo	Sunpoong	7
18. VG (*) (+)	Inflorescence: type	Inflorescence: type	Blütenstand: Typ	Inflorescencia: tipo		
QL	simple	simple	einfach	simple		1
	intermediate	intermédiaire	Zwischentyp	intermedio		2
	compound	étoilée	zusammengesetzt	compuesto		3
19. VS (*) (+)	Umbel: attitude of lower florets	Ombelle: port des fleurons inférieurs	Dolde: Haltung der unteren Blütchen	Umbela: porte de los flósculos inferiores		
QN	semi erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Gopoong	1
	horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	Chunpoong	3
	semi recurved	demi-incurvé	halb zurückgebogen	semicurvado hacia abajo	Yunpoong	5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
20. MG (*) (+)	Berry: time of maturity	Baie: époque de maturité	Beere: Reifezeit	Baya: época de madurez		
QN	early	précoce	früh	precoz		3
	medium	intermédiaire	mittel	media	Yunpoong	5
	late	tardive	spät	tardía	Chunpoong	7
21. VG (*)	Berry: color (at full maturity)	Baie: couleur (à maturité complète)	Beere: Farbe (bei Vollreife)	Baya: color (en plena madurez)		
PQ	yellow	jaune	gelb	amarillo	Gumpoong	1
	orange	orange	orange	naranja	Chunpoong,	2
	red	rouge	rot	rojo	Kaishusan, Mimaki, Yunpoong	3
22. VG (+)	Berry: shape (as for 21)	Baie: forme (mêmes conditions que pour le caractère 21)	Beere: Form (wie für 21)	Baya: forma (como en el 21)		
QL	round	arrondie	rund	redonda		1
	eight-shaped	en forme de huit	in Form einer Acht	en forma de ocho	Yunpoong	2
23. VG	Leaf: color at senescence	Feuille: couleur à la sénescence	Blatt: Farbe bei Alterung	Hoja: color en la senescencia		
PQ	yellow	jaune	gelb	amarillo	Gumpoong	1
	orange	orange	orange	naranja	Chunpoong	2
	red	rouge	rot	rojo	Yunpoong	3
24. MS (*) (+)	Main root: width	Racine principale: grosseur	Hauptwurzel: Dicke	Raíz principal: grosor		
QN	(c) thin	fine	dünn	fino		3
	medium	moyenne	mittel	media	Chunpoong, Mimaki,	5
	thick	grosse	dick	grueso	Kaishusan, Yunpoong	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
25.	MS	Main root: length	Racine principale: longueur	Hauptwurzel: Länge	Raíz principal: longitud		
(*)							
(+)							
QN	(c)	short	courte	kurz	corta	Yunpoong	3
		medium	moyenne	mittel	media	Gopoong, Kaishusan, Mimaki	5
		long	longue	lang	larga	Chunpoong	7
26.	VG	Main root: skin color	Racine principale: couleur de la peau	Hauptwurzel: Farbe der Schale	Raíz principal: color de la epidermis		
PQ	(c)	white	blanche	weiß	blanco	Chunpoong, Kaishusan, Mimaki	1
		cream	crème	cremefarben	crema	Yunpoong	2
		yellow	jaune	gelb	amarillo		3
27.	VG	Rhizome: presence of stolons	Rhizome: présence des stolons	Rhizom: Vorhandensein von Ausläufer	Rizoma: presencia de los estolones		
(+)							
QL		absent	absent	fehlend	ausente		1
		present	présent	vorhanden	presente	Mimaki, Kaishusan	9

8. Explications du tableau des caractères

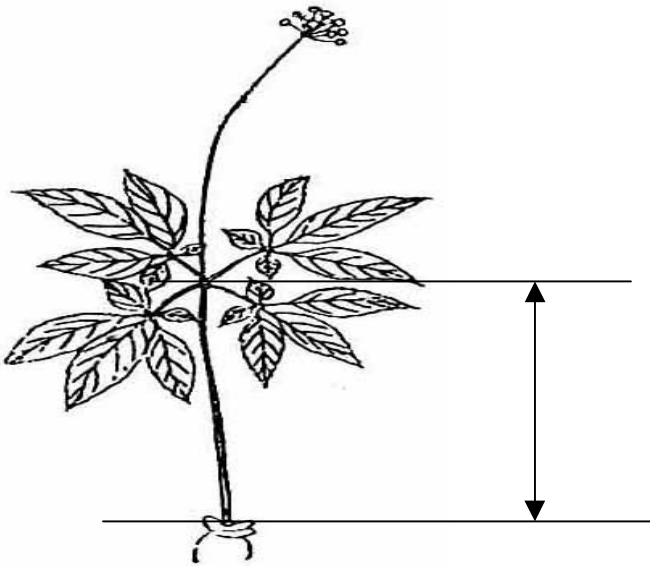
8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

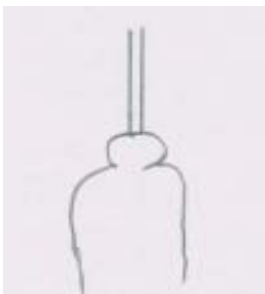
- (a) Feuille : toutes les observations sur la feuille sont à effectuer sur la feuille complètement développée.
- (b) Foliole : toutes les observations sur la foliole sont à effectuer sur la foliole centrale
- (c) Racine principale : toutes les observations sur la racine principale sont à effectuer après la récolte.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

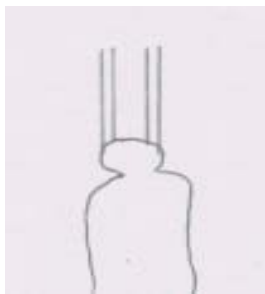
Ad 1 : Plante : longueur de la tige



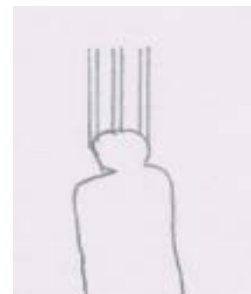
Ad 2 : Plante : nombre de tiges



1
le plus souvent, 1

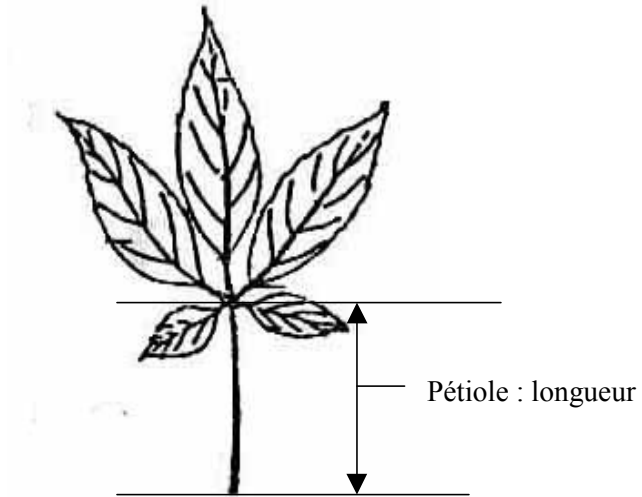


2
le plus souvent, 2

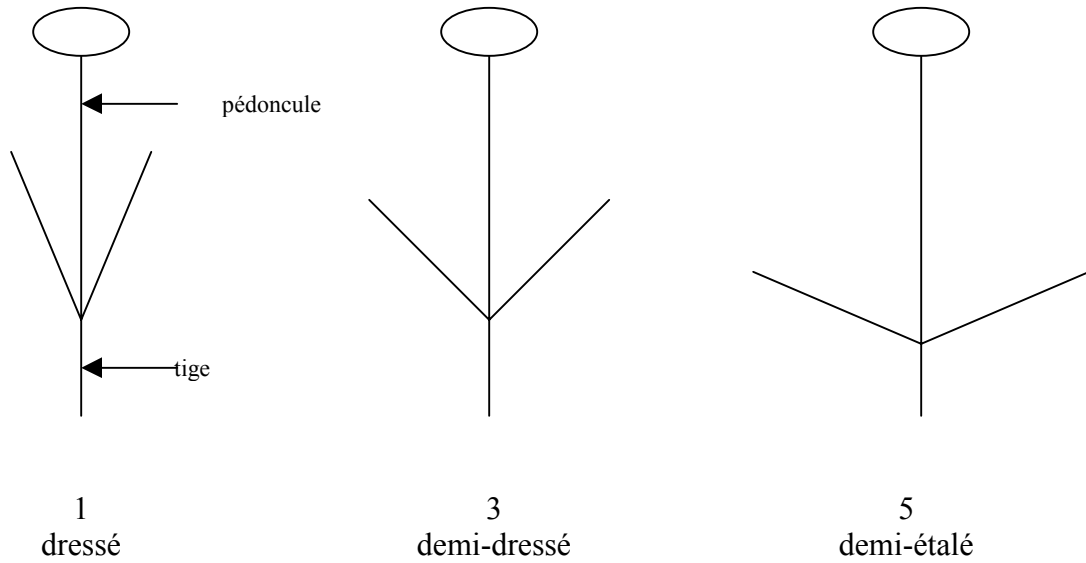


3
le plus souvent, 3

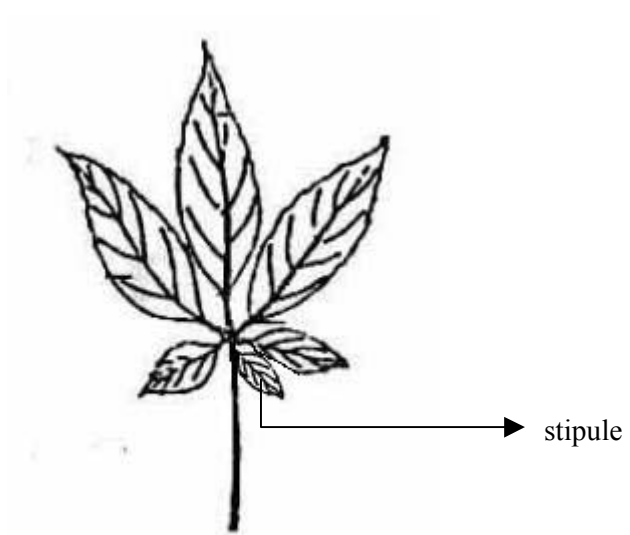
Ad 6 : Pétiole : longueur



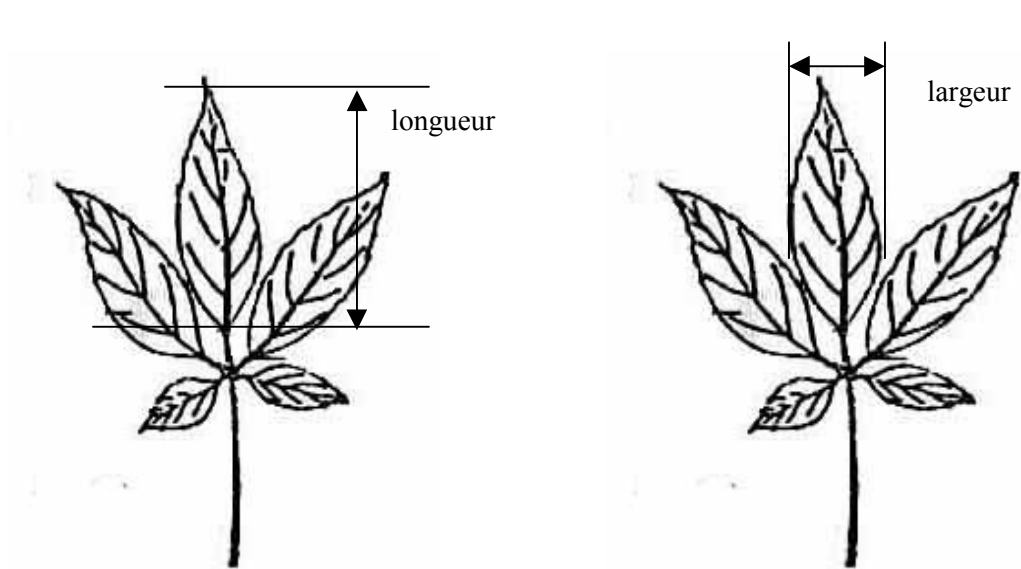
Ad 7 : Pétiole : port par rapport au pédoncule



Ad 8 : Feuille : présence des stipules



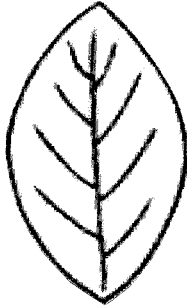
Ad 11 et 12 : Foliole : longueur (11) et largeur (12)



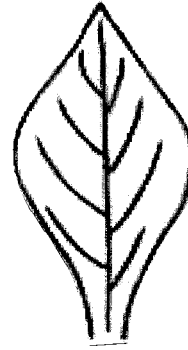
Ad 13 : Foliolle : forme



1
elliptique étroit

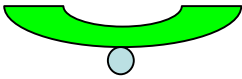


2
elliptique large



3
spatulée

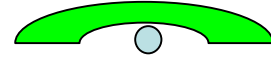
Ad 14 : Foliolle : forme en coupe transversale



1
concave



2
plane

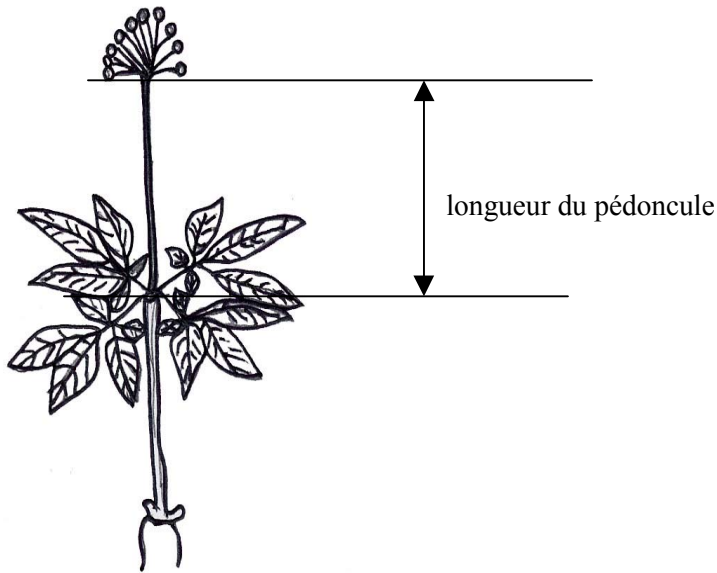


3
convexe

Ad 16 : Époque de la floraison

Époque à laquelle 50% des plantes fleurissent.

Ad 17 : Pédoncule : longueur



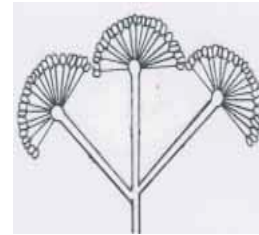
Ad 18 : Inflorescence : type



1
simple



2
intermédiaire



3
étoilée

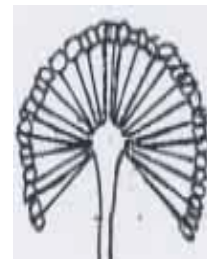
Ad 19 : Ombelle: port des fleurons inférieurs



1
demi-dressé



3
horizontal



5
demi-incurvé

Ad 20 : Baie : époque de maturité

Époque à laquelle 50% des plantes présentent des baies d'une couleur à maturité.

Ad 22 : Baie : forme (à maturité complète)

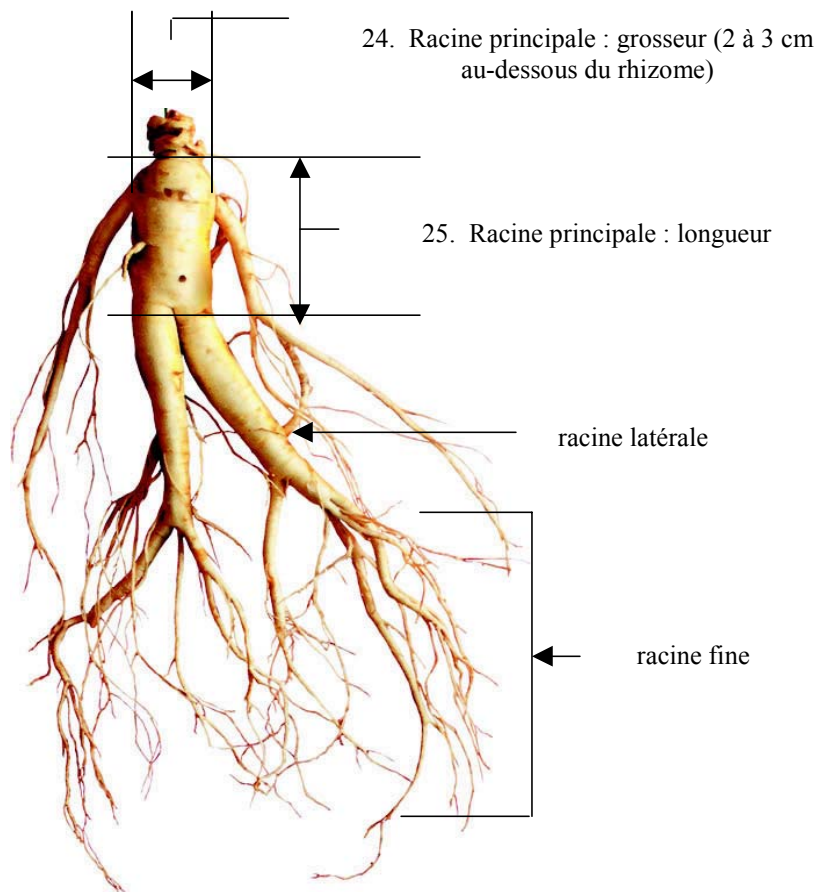


1
arrondie

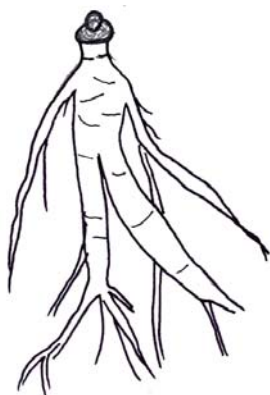


2
en forme de huit

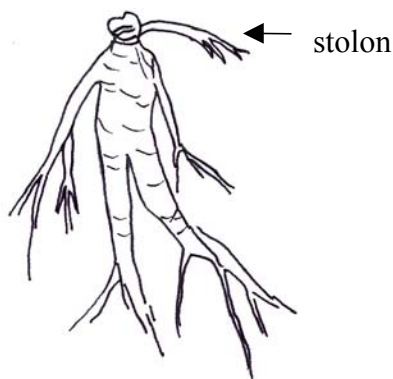
Ad 24, 25 : Racine principale : grosseur (24) et longueur (25)



Ad 27 : Rhizome : présence des stolons



1
absent



9
présent

8.3 *Cycle de développement du ginseng*

Année de culture	Description générale
1	une feuille avec trois folioles
2	deux feuilles, chacune comportant 5 folioles
3	trois feuilles, chacune comportant 5 folioles différenciation de la fleur et du rhizome (environ 10 petits fleurons formés sur chaque ombelle)
4	quatre feuilles, chacune comportant 5 folioles différenciation de la fleur et du rhizome (environ 40 fleurons formés sur chaque ombelle)
5	cinq feuilles, chacune comportant 5 folioles différenciation de la fleur et du rhizome (environ 40 fleurons formés sur chaque ombelle)
6	six feuilles, chacune comportant 5 folioles différenciation de la fleur et du rhizome (environ 40 fleurons formés sur chaque ombelle)

9. Bibliographie

Chun S. K., Mook S. K., Lee S. S., Shin D. Y., 1991 : *The effect of light quantity and quality on the ginseng growth and quality* 5(1) p. 21

Han C. Y., 1977 : *Study on the Ginseng Breeding for High Quality Variety, Report on the Contract Study of Ginseng*, KT & G. 1-36

Korea Ginseng Corp. : *A Humanoid for a Human Being*, p. 25, Korea Ginseng Corp.

Kyunggi Provincial RDA, 2002 : *Cultural Techniques for High Quality Ginseng*, Kyunggi Provincial RDA

Lee J. H., Lee J. C., Chun S. K., Kim Y. T., Ahn S. B., 1982 : *The effect of light intensity on the growth of ginseng*, Korean Journal of Ginseng Science. 6(1) p. 18.

National Seed Management Office : *Test guideline of Ginseng for DUS Test*, National Seed Management Office, Ministry of Agriculture and Forestry (MAF), République de Corée

Seeds and Seedlings Division : *Standard Description of Characteristics for the Identification of New Varieties of Ginseng and its Related Species*, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Japon

W. Scott Persons : *American Ginseng Green Gold*, Bright Mountain Books, Inc.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Panax ginseng C.A. Meyer"/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Ginseng"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
Référence de l'obteneur		
#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété		
4.1 Schéma de sélection		
Variété résultant d'une :		
4.1.1 Hybridation		
a) hybridation contrôlée (indiquer les variétés parentales)		[]
b) hybridation à généalogie partiellement connue (indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))		[]
c) hybridation à généalogie inconnue		[]
4.1.2 Mutation (indiquer la variété parentale)		[]
4.1.3 Découverte et développement (indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)		[]
4.1.4 Autre (veuillez préciser)		[]
4.2 Méthode de multiplication de la variété		
a) Multiplication par voie sexuée		[]
b) Autre (veuillez préciser)		[]

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Tige : pigmentation anthocyanique (3)		
absente	Gumpoong	1 []
présente	Chunpoong, Gopoong	9 []
5.2 Inflorescence : type (18)		
simple		1 []
intermédiaire		2 []
étoilée		3 []
5.3 Baie : maturité (20)		
précoce		3 []
intermédiaire	Yunpoong	5 []
tardive	Chunpoong	7 []
5.4 Baie : couleur (à maturité complète) (21)		
jaune	Gumpoong	1 []
orange	Chunpoong	2 []
rouge	Kaishusan, Mimaki, Yunpoong	3 []

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.5 Racine principale : grosseur (24)		
fine		3 []
moyenne	Chunpoong, Mimaki,	5 []
grosse	Kaishusan, Yunpoong	7 []
5.6 Racine principale : longueur (25)		
courte	Yunpoong	3 []
moyenne	Gopoong, Kaishusan, Mimaki	5 []
longue	Chunpoong	7 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Baie : couleur (à maturité complète)</i>	<i>jaune</i>	<i>rouge</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex., virus, bactéries, phytoplasme) | Oui [] | Non [] |
| b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance ou pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser :

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]